

en mon nom et peut-être pas au nom de mon parti à ce sujet. Nous devons à mon avis incorporer les syndicats parce qu'ils peuvent se rendre coupables de violations des justes méthodes de négociations tout autant que bien des sociétés nationales. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas le courage d'incorporer les syndicats de manière qu'ils puissent siéger à la table des négociations en qualité de société incorporée traitant avec une autre société incorporée, que les deux parties puissent tenter des poursuites et être poursuivies, et que les deux parties aient des dirigeants nationaux responsables qui savent de quoi ils s'occupent.

Considérons la suite logique à prendre. Nous pourrions établir un tribunal syndical doté de chefs syndicalistes et de juges syndicaux, des gens qui seraient compétents en ce domaine pour résoudre ces problèmes. Notre pays est affligé de grèves, de conflits et de lockouts où l'on entend des gens dire qu'ils se fichent de ce que dit la loi et qu'ils feront de toute manière ce qu'ils veulent. Qu'est-ce qu'on peut faire lorsque les assemblées législatives et le Parlement se contentent de rester les bras croisés à ne rien faire? Je soutiens qu'il est évident que le gouvernement actuel a peur de prendre cette mesure. L'esprit de nos vis-à-vis n'est assurément pas dépourvu d'imagination, mais nous n'en avons pas jusqu'ici vu de manifestation.

Il s'agit de l'occurrence d'un très long bill, un bill qui est négatif. On y trouve bien peu d'aspects positifs qui nous poussent à l'adopter. Si nous offrions des stimulants économiques aux entreprises, nous n'aurions certainement pas besoin du bill, le problème se réglerait de lui-même. Voyez ce que fait le gouvernement dans le secteur de l'extraction, où les sociétés étrangères ont de bien meilleurs avantages fiscaux que les Canadiens. Pourquoi alors ne pas s'entendre pour établir les prix? C'est logique. Ce n'est logique que parce que le gouvernement n'a pas le courage de proposer des solutions.

Nous pourrions nous passer de lois sur les coalitions si nous favorisons une bonne économie de concurrence entre les entreprises, ce pourquoi nous sommes reconnus, paraît-il. Les lois et les dispositions fiscales que le gouvernement impose rendent la chose impossible. Au lieu de faire payer aux sociétés 9 p. 100 de leur revenu global en impôts, pourquoi ne pas leur promettre de réduire leurs impôts d'un p. 100 si elles augmentent leurs effectifs, par exemple, de 5 p. 100? N'est-ce pas le moyen de stimuler l'emploi? Ou nous pourrions leur dire qu'une hausse, par exemple, de 5 p. 100 de leurs ventes d'exportation leur vaudra une réduction d'un p. 100 de leurs impôts. C'est le genre d'incitations économiques qu'il nous faut.

Mon ami le député de Compton a déclaré que les Canadiens n'avaient pas d'argent. Le ministre sait, j'en suis certain, que, essentiellement, les Canadiens ont plus d'économies personnelles que les habitants de tout autre pays du monde. L'argent est ici. Nous devons promouvoir les investissements. Nous avons besoin de tels investissements au pays et nous pourrions en bénéficier si nous avions fait le nécessaire. Nous n'aurions pas besoin de projet de loi négatif comme celui-ci. Il ne présente aucune caractéristique positive que l'on puisse recommander.

Le député de Compton a aussi mentionné les taxes. Le citoyen moyen, au Canada, se voit contraint de payer beaucoup d'argent par suite d'une double imposition et en taux d'intérêt, ce dont le ministre semble se moquer éperdument. Le taux de financement hypothécaire s'élève à 9¼ p. 100. Pourquoi ne pourrions-nous donner un certain encouragement aux propriétaires de maisons en leur accordant un certain dégrèvement d'impôt? Il y a aussi

Concurrence—Bill

l'impôt municipal. Peut-être devrions-nous limiter le montant de la déduction, mais si nous leur permettons de déduire \$500, par exemple, de l'impôt sur le revenu, ils pourraient ainsi investir davantage au pays et plus il y aura d'investissements, moins nous aurons besoin de projets de loi de ce genre.

A la lecture d'un bill comme celui-ci, il est décourageant de constater tout le temps et l'énergie que les fonctionnaires ont consacrés à la rédaction d'un projet de loi aussi négatif. Je ne crois pas qu'il corresponde à l'intention du ministre. Il aura, me dit-on, quelques amendements à présenter dans une couple d'années. Je pense que nous avons tous reçu des lettres de personnes engagées dans les industries du tabac et de la confiserie et qui signalent que le ministre, dans ses représentations, leur a déclaré qu'il envisageait des mesures supplémentaires dans deux ans. C'était l'année dernière. A ce moment-ci, il a certainement eu l'occasion de penser à présenter de nouveau un vieux bill. S'il envisage des amendements, nul doute qu'il a eu tout le temps voulu pour les présenter maintenant.

Lui faut-il sonder le marché? Il semble que ce soit une pratique courante du gouvernement de se lancer dans des essais avant même de s'être arrêté sur l'objet de sa démarche. Je crois pouvoir dire que le gouvernement actuel y va maintenant au petit bonheur, au Canada, en ce qui me concerne, au jour le jour, sans suite ni logique. Notre façon de traiter les prévisions commence à me contrarier. On peut disserter sur les coalitions, mais voyons ce que le gouvernement fait. Le gouvernement voulait prendre possession de l'usine de DeHavilland pour 38 millions de dollars. Cette information s'est glissée l'autre soir. Quelle chance avons-nous eu d'examiner ce poste des crédits provisoires pour voir ce que cela comporte? Les questions que nous posons là-dessus ne reçoivent aucune réponse. On ne nous dit rien des dettes ou du passif, mais le gouvernement nous demande, à nous députés, qui essayons de représenter consciencieusement nos commettants d'affecter 38 millions de dollars à la reprise de DeHavilland. Le gouvernement avait une option d'achat, depuis deux ans, option qu'il lui faut exercer avant la fin de juin. Donc, en deux ans, le gouvernement a certainement pu décider ce qu'il veut faire.

● (1550)

Mais obtenons-nous des réponses à nos questions? Non, le gouvernement veut tout simplement l'autorisation inconditionnelle de dépenser 38 millions de dollars, sans tenir aucun compte des Canadiens qui devront se conformer à la volonté du gouvernement. Voilà ce à quoi je m'oppose. Comment puis-je retourner dans ma circonscription et dire aux gens: je suis ici pour vous représenter, mais voici 38 millions de dollars jetés par la fenêtre et je ne sais pourquoi, pas plus que je ne sais si cette somme servira les Canadiens, et le gouvernement refuse de me le dire. Parlez d'une enquête sur les coalitions. C'est le gouvernement actuel qui devrait faire l'objet d'une enquête.

Des voix: Bravo!

M. Morgan: Tout ce que j'essaie de faire comprendre au gouvernement c'est qu'il pourrait certainement faire mieux que ce que le bill nous offre. Le gouvernement ne peut assurément pas refuser aux gens le droit de présenter leur cause devant un tribunal de leur choix. Il appartient au procureur général du Canada de décider, au cas où il serait accusé, s'il se présenterait ou non devant la Cour fédérale. Lui seul peut prendre cette décision. C'est assurément nier certains droits qu'ont les Canadiens et le